

Introduction

Le grave incendie qui est survenu le premier janvier 1980, dans la petite ville minière de Chapais, nous a laissé le souvenir du danger des grands rassemblements. Il nous a rappelé comment la vie est fragile et peut être détruite ou complètement désorganisée à la suite d'évènements imprévisibles. Les répercussions qui furent considérables en termes de nombre de décédés, de blessés et d'endeuillés, ont laissé des séquelles présentes encore aujourd'hui. La mémoire bien vivante de ce drame a été interpellée lors d'une étude doctorale réunissant les principaux survivants de l'évènement, rencontrés au début des années 2000.

Tour à tour, les différents témoins du drame nous ont raconté les circonstances, entourant cette catastrophe, qui ont marqué leur vie, les obligeant à se recréer un sentiment d'appartenance au milieu et à rechercher une nouvelle confiance en l'existence. Nous avons recueilli leurs témoignages et ceux des intervenants à tous les niveaux de responsabilité. Leurs paroles, couplées à la documentation d'archives diverses, nous ont permis d'avoir un portrait assez fidèle de ce qui s'est passé. Nous avons ainsi pu constater les efforts déployés pour survivre à une telle tragédie.

La volonté des survivants, qui ont participé à cette démarche, est que la transmission de leur expérience serve à consoler et à soulager d'autres victimes, car il y aura toujours un « après » où le bonheur devra trouver son chemin coûte que coûte. Ainsi va la vie!

Le rappel de ces moments traumatisants ne s'est pas fait sans heurts. À tous moments, le chagrin pouvait ressurgir et bouleverser les participants. Cependant, avec le soutien émotionnel approprié, la réflexion en résultant a permis de réaffirmer la force de la survie et de prendre conscience des étapes de rétablissement déjà atteintes. Au fil de nos rencontres, nous avons pu constater que certains besoins d'aide furent comblés et d'autres non comblés et que des difficultés perdurent à long terme. Puisqu'une étape essentielle de l'intégration d'un évènement traumatisant suppose de bien comprendre ce qui s'est passé, cette analyse minutieuse

des faits et des conséquences permettra enfin d'en avoir une vue globale. Ces constatations aideront à tracer les balises d'une intervention psychosociale en adéquation avec les besoins.

Le sociologue Sabourin¹ a repris le concept de mémoire collective d'Halbwachs pour identifier l'existence de la mémoire sociale. Les souvenirs étant avant tout collectifs, leur rappel est d'autant plus facilité quand il peut s'appuyer sur le souvenir des autres. Chaque mémoire individuelle est donc un point de vue sur la mémoire collective. Le récit de vie provenant d'individus disposant d'une mémoire collective importante devient constructeur d'histoire sociale et contribue, de ce fait, à l'historicité, c'est-à-dire à « réhabiliter ses origines pour mieux construire un avenir². » C'est à cela aussi que ce travail immense aura, nous l'espérons, un peu servi.

Contenu du document

Les chapitres 1 et 2 sont centrés sur la compréhension de l'évènement catastrophique. Dans le chapitre 1, nous reviendrons d'abord sur les détails de l'incendie car bien peu de citoyens de Chapais ont eu accès aux rapports dans leur ensemble. Qu'en était-il de cette fameuse salle? Au chapitre 2, nous regarderons pourquoi certains individus s'en sont sortis plus que d'autres et quelles furent les actions héroïques déployées face à ce brasier massif.

Les chapitres 3 et 4 sont consacrés à la prise en charge des conséquences de la catastrophe en termes d'intervention professionnelle et de choix institutionnels ou communautaires. Au chapitre 3, nous nous attarderons au vécu des intervenants de toute origine et au chapitre 4, nous expliquerons comment les besoins d'aide sont demeurés méconnus.

Au chapitre 5, nous considérerons d'un œil critique les différentes opinions quant au comportement de Florent Cantin, celui qui a allumé ce désastreux incendie, et à son niveau de responsabilité. À l'aide de la compréhension du phénomène du bouc émissaire, nous tenterons de saisir pourquoi les conflits se sont succédés à Chapais dans les mois qui ont suivi, touchant même les élus municipaux.

¹ Halbwachs, 1968, cité par Sabourin, 1997.

² De Gaulejac, 2012, p.50.

Les chapitres 6 et 7 sont consacrés aux impacts sociaux collectifs et aux regroupements. Au chapitre 6, nous examinerons l'impact sur la vie communautaire du feu de Chapais en termes de rapprochement ou encore de désir de quitter la ville. Au chapitre 7, nous verrons l'importance des actions ayant permis à des poursuivants de recevoir une meilleure compensation financière que l'IVAC. Nous clarifierons les dissensions et les malentendus à ce sujet.

Les chapitres 8 à 11 seront centrés sur les impacts ou les conséquences sur les individus. Au chapitre 8, nous aborderons les impacts sur la santé mentale et physique en termes de conséquence à long terme de ces stress massifs. Au chapitre 9, nous étudierons en détail les difficultés et les défis qu'imposent les grandes brûlures tout en appréciant les efforts des personnes affligées par ces blessures pour se rétablir. Au chapitre 10, nous nous demanderons si un tel événement rend plus fort ou fragilise ou encore les deux. Au chapitre 11, nous regarderons les complexités des deuils multiples et les activités de deuil collectif.

À la lumière des derniers chapitres, de 12 à 14, nous serons informés des différentes avenues de solutions. Au chapitre 12, nous décrirons les différentes formes de résilience s'étant manifestées à Chapais et le pourquoi de leurs particularités. Au chapitre 13, nous nous attarderons à des modèles d'intervention psychosociale pouvant être utilisés pour établir l'aide aux survivants de catastrophe avec décès. Finalement, au chapitre 14, nous concluons sur les impacts positifs d'un tel événement en vertu de leurs retombées sur la population de Chapais et sur la population québécoise en général.

La somme des données recueillies

Nous avons parlé, pour les fins de cette étude, à 75 individus, dont 9 en entrevues téléphoniques et 7 en rencontres informelles *alors que 59 ont participé au processus complet d'entrevue ouverte*. Cette recherche a permis de rencontrer la plupart des personnages en fonction à Chapais à cette période : les professionnels impliqués dans le soin aux personnes atteintes de brûlures et à leurs proches, ainsi que les gens ayant eu des responsabilités en lien avec les victimes. Nommons les représentants de la mairie et le triumvirat ayant géré la crise, les représentants religieux, les directeurs d'école et les professeurs, les représentants du CLSC et de l'hôpital :

médecin, cadres, employés et professionnel social et infirmier, les représentants du club des Lions, les cadres de la mine, les pompiers et les employés à la morgue temporaire, les responsables des funérailles, les professionnels impliqués dans les poursuites ou les défenses pour un total de plus de vingt personnes.

Pour ce qui est des entrevues avec des membres de sous-comités reliés à la gestion de l'évènement, une seule personne, parmi celles que nous souhaitions interroger, était décédée depuis peu. Nous avons fait des entrevues dans cette catégorie avec 25 personnes, dont deux faisaient également partie du groupe des brûlés pour un total de 23 *autres*. Ce nombre incluait les professionnels alors que deux ont refusé de participer. Nous avons aussi fait des entrevues téléphoniques avec trois autres professionnels et consulté deux experts. Nous pouvons constater le grand sens des responsabilités de ces individus qui ont collaboré massivement. Sur les 25 personnes appartenant à cette catégorie, une minorité était présente à la fête, soit sept individus dont quatre seulement furent impliqués dans la gestion immédiate.

Notre but initial était de rencontrer l'ensemble des victimes de brûlures, la liste était composée de 45 individus, 4 étaient décédés dont deux par suicide, 3 étaient malades et 13 ne furent pas retracés. Il faut considérer les limites à retrouver les individus après vingt-deux ans. Il n'était pas prévu initialement de rencontrer des endeuillés mais certains l'ont été à leur demande ou à celle du milieu ou furent vus de façon fortuite. Des personnes furent choisies selon la méthode boule de neige, c'est-à-dire qu'elles furent référées par quelqu'un d'autre. *Nous avons ainsi fait des entrevues avec 17 personnes supplémentaires*, dont 3 étaient présentes à la soirée. D'autres endeuillés rencontrés étaient déjà inclus dans les brûlés et les personnages de fonction, au nombre de sept. Donc, nous avons vu au total 24 endeuillés. *Nous avons aussi rencontré trois témoins présents à l'incendie qui ne furent ni brûlés, ni en fonction*. Si nous y ajoutons les trois endeuillés présents et les trois professionnels présents et non brûlés, cela fait au total, neuf individus présents à la soirée non brûlés.

Tableau I
Nombre total de participants

Participants au total 75	Endeuillés	Responsables et professionnels	Survivants brûlés	Témoins
Entrevues complètes 59	17 (+ 7 déjà inclus)	23 (+ 2 brûlés déjà inclus)	16	3
Consultations 16	2 (entr) (+ 5 (tél.))	3 (entr) (+ 2 (tél.))	2 (entr) (+ 1 (tél.))	1 tél

En conclusion, nous avons une représentation de plusieurs types de victimes et de genres d'implication dans l'évènement, soit un nombre à peu près égal de brûlés (16), d'endeuillés non présents (14) et de personnages de gestion ou professionnels non présents à la soirée ni endeuillés (18). Ceci permet, selon Yin³, un très bon niveau de certitude quant aux résultats. Nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer d'orphelins en bas âge devenus adultes.

Ajoutons qu'après avoir rencontré les professionnels et les gestionnaires, la pression était forte à l'université pour ne pas inclure les victimes directes dans cette recherche, vu l'effort supplémentaire que cela représentait. Suivre cette recommandation aurait mené à faire fi de notre objectif ultime qui était de rencontrer les grands brûlés. L'auteure a maintenu son choix d'inclure les victimes dans sa recherche, ce qui est en accord avec Lefebvre, un sociologue de l'éducation, qui partageait parfaitement ce point de vue : « Je crois en un partenariat entre intervenants, chercheurs et victimes. Car, malheureusement, dans tout cet univers-là, les victimes ont très peu de place⁴. »

Toutes les entrevues, effectuées en 2002 et 2003, ont été retranscrites intégralement et nous avons consulté parallèlement tous les articles de journaux sur le sujet; fouillé tous les rapports d'enquête concernant l'évènement ainsi que les procès-verbaux des réunions du conseil municipal pour les années allant de 1979 à 1982; étudié

³Yin, 1994.

⁴Lefebvre, 2001.

les procès-verbaux des procès de l'époque reliés de près ou de loin à l'évènement (5), ainsi que les rapports contenus dans les dossiers légaux des poursuites.

Nous avons alors procédé à une analyse thématique de ces milliers de pages, ce qui a nécessité plusieurs années de travail. Il a été nécessaire d'ajouter à l'assise théorique car le nombre de cibles étudiées s'était agrandi. La volumineuse thèse de doctorat (500 pages) a finalement été déposée et soutenue à la fin de l'année 2007.

Dans l'ouvrage actuel condensé qui fut rédigé pour le 40^e anniversaire de la tragédie, il n'y a pas d'autre matériel, provenant des participants, qui a été ajouté. Le cadre théorique sur le deuil et la résilience a été raffiné.

Avant-propos

Bref historique sur Chapais et sur son terrible incendie du 1^{er} janvier 1980

Chapais est une petite municipalité située à 850 km au nord de Montréal. Elle est sise au nord de l'Abitibi à l'ouest et du Saguenay-Lac St-Jean à l'est. Il s'agit d'une ville minière qui fut fondée en 1955 majoritairement par des habitants du Lac St-Jean et dans une moindre mesure par ceux de l'Abitibi. Les premières familles ont dû apprendre à s'y reconstituer une véritable communauté. Puis de plus en plus de gens y ont été attirés par groupes à la suite de l'exemple de l'un de leurs proches. Les salaires sont bons; on peut y vivre mieux que sur une ferme, et ce, sans grande instruction, ni formation de base. Dans ses beaux jours, la mine emploie 700 personnes alors qu'il n'en restera plus que 250 lors de sa fermeture définitive en 1991.

En 1980, Chapais est en pleine effervescence. Les activités minières vont bon train, le prix des métaux étant élevé. La scierie Barrette-Chapais, avec ses 450 employés, fait aussi de bonnes affaires¹. En plus de ses 3 500 habitants, la population de Chapais est gonflée artificiellement par les employés de l'Hydro-Québec, qui y sont basés pour effectuer les travaux connexes à l'aménagement de la Baie James². C'est une période d'abondance dans le milieu. Les habitants de petits villages ruraux goûtent aux plaisirs de loisirs bien organisés dans une ville minière. Encouragés fortement à participer afin d'éviter l'isolement, ils bénéficient d'installations sportives et font partie de clubs sociaux; le plaisir semble y régner.

À Chapais, à cette époque, on aime les décorations d'envergure, parfois même rustiques. Le 8 décembre 1979, la mine Opemiska, a organisé un grand bal pour son personnel cadre afin de célébrer son vingt-cinquième anniversaire. Auparavant, pendant une

¹ Masson, 1980.

² Berbert, 1980.

semaine, on a pris soin de décorer la salle du club Opemiska dont la compagnie minière est propriétaire. Des guirlandes de papier et des décorations de Noël sont suspendues à partir du plafond qui est à près de vingt pieds du sol car il s'agit d'un gymnase. Pour la deuxième année consécutive, on a construit une gigantesque arche de sapinage, autour du hall d'entrée. Croyant assurer ainsi la sécurité, on ne l'a pas pourvue d'ampoules électriques.

Il est convenu de maintenir ces décorations en place pour une deuxième soirée, prévue le 31 décembre et qui doit regrouper, cette fois, toute la population de Chapais. Dans la soirée du jour de l'An, les participants se sont réunis comme ils le font depuis une quinzaine d'années. Le Club des Lions gère cette soirée bénéfique afin de recueillir des fonds pour ses activités. La mine a fourni gratuitement la seule salle capable d'admettre plus de trois cents personnes à la fois.

Vers une heure du matin, les gens commencent à quitter; les portiers ont fini leur travail, la surveillance se relâche. Soudainement, à une heure quinze, le feu éclate dans les branches de résineux ornant l'arche de l'entrée principale. Des volontaires se précipitent sur les extincteurs, tentant d'éteindre le début d'incendie. Des observateurs, confiants, les regardent agir. Puis, le feu se propage vers le plafond et on crie aux gens de sortir. Il y a une panne de courant et, dans l'obscurité, les gens paniquent et ont de la difficulté à évacuer la salle. Entre temps, les pompiers volontaires, dont la caserne se situe à quelques 500 pieds, sont arrivés sur les lieux avec leurs boyaux et tentent de circonscrire le feu par l'extérieur. Bientôt, ils ne peuvent plus s'approcher de l'édifice.

Des personnes aux vêtements enflammés se roulent dans la neige. Tous les gens n'ont pu évacuer à temps; plusieurs manquent à l'appel. Les blessés sont placés dans des voitures et emmenés rapidement au CLSC pour obtenir des soins. Une quarantaine de personnes blessées y arrivent ainsi alors qu'une seule infirmière est de garde et qu'aucun médecin n'est en service cette nuit-là. Les autres infirmières, appelées en renfort, reçoivent l'ordre de transférer tous les malades à l'hôpital de Chibougamau, situé à une demi-heure de distance.

Toute la nuit, les habitants du village cherchent désespérément les personnes manquantes. Lorsqu'on fouille dans les décombres, le lendemain, le bilan est désastreux; on retrouve 41 victimes. Les

corps calcinés, méconnaissables reposent sur la dalle de béton de l'édifice détruit. Les habitants de Chapais, incrédules, défilent devant ce site macabre alors que la nouvelle vient de faire le tour du monde. Des témoins racontent avoir vu un jeune fêtard sortir son briquet et allumer les branches de sapinage. Il s'agit de Florent Cantin, un jeune chômeur de 21 ans originaire de la place. Il sera accusé d'homicide involontaire. Dans les jours qui suivent sept autres personnes meurent de leurs blessures. Cantin plaide coupable et est condamné à huit ans de pénitencier, peine qui fut commuée sous appel à deux ans moins un jour.

Naissance d'un intérêt professionnel ainsi que d'un sujet d'étude

Suite à l'incendie de Chapais, le ministère des Affaires Sociales décrète l'ouverture de deux Centres supra-régionaux de traitement des grands brûlés, l'un à Montréal et l'autre à Québec. Étant en 1980, travailleuse sociale à l'Hôtel-Dieu-de-Montréal, je suis sollicitée pour participer à la formation du personnel du futur centre. Une revue de la littérature et la rencontre de patients victimes de brûlures, déclenchent un intérêt soutenu pour cette nouvelle problématique.

En 1985, j'effectue une visite des Centres de grands brûlés en France, sous l'égide de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ)³. Ayant constaté le peu d'avancées au Québec dans la réadaptation des brûlés, le projet est établi avec l'équipe de physiothérapie, de solliciter la venue d'un ergothérapeute français, pour offrir une formation intensive. Après sa visite en 1986, ce professionnel hautement spécialisé, est ensuite recruté et travaillera pendant un an à l'Hôtel-Dieu-de-Montréal. Il y introduit des pratiques préventives visant l'utilisation précoce d'orthèses et de masques afin de diminuer les complications mutilantes lors du processus de guérison des brûlures.

Pour ma part, forte d'une expérience clinique d'intervention, une maîtrise en service social est entreprise en 1986, avec un mémoire portant sur les problèmes psychosociaux des grands brûlés⁴. Le doctorat est retardé mais l'intérêt pour les survivants de Chapais

³ Le Québec à Paris, 1986; Villeneuve et Boivin, 1985.

⁴ Villeneuve, 1990.

demeure et ce projet débute en l'année 1999, soutenu par l'obtention d'une bourse du Conseil québécois de recherche sociale (FCAR-CQRS).

Étant originaire du Lac St-Jean, dont sont issus majoritairement les premiers habitants de Chapais, cette proximité physique a créé un effet de solidarité et de compassion. C'est ainsi qu'une relation de confiance s'est établie avec les survivants de cette tragédie et de leurs proches qui ont communiqué leurs confidences et réflexions avec générosité. Le projet s'est élargi suite au contact avec le milieu, pour devenir, en plus d'une étude des impacts, une véritable quête des solutions de rétablissement chez les victimes de blessures, les intervenants et les endeuillés.